



Ville de Montréal la Cluse (Ain), 3500 habitants, à moins d'1h de Lyon, recrute

**UN AGENT DE CUISINE ET D'ANIMATION CHARGE DES REMPLACEMENTS
POUR SON MULTI-ACCUEIL**

Poste à 25h annualisées par semaine, à pourvoir le 28 août 2023

Missions :

1- en cuisine : horaires fixes 9h45-13h du lundi au vendredi

- Assurer la gestion des repas : les repas sont fabriqués par un prestataire mais l'agent doit s'occuper de réchauffer les repas, et les servir. Certains plats simples peuvent être préparés sur place
- montage des assiettes en fonction des aliments introduits pour chaque enfant
- nettoyage de la cuisine

2- auprès des enfants : assurer des remplacements des collègues entre 14h30 et 18h30, selon les besoins.

- gestion de l'accueil des enfants
- gestion de l'accueil des parents
- mise en place d'activités éducatives auprès des enfants sur site et à l'extérieur
- gestion de la vie quotidienne du jeune enfant : repas, change, sommeil, soins
- garant de la sécurité affective et physique de l'enfant

Compétences requises :

- maîtrise méthode HACCP en cuisine
- expérience en nutrition du jeune enfant
- connaissance de la réglementation en vigueur sur le public petite enfance
- connaissances en matière éducative, hygiène, sécurité des enfants
- qualités relationnelles avérées pour travailler en équipe

Diplômes requis :

- CAP Petite Enfance vivement souhaitée

Contraintes du poste :

- Horaires irréguliers, en fonction des absences des collègues.
- Poste rémunéré à 25h semaine. horaires fixes le matin et nombre d'heures variable l'après midi selon planning de remplacement au mois.
- Prévoir une semaine de « tuilage » en juillet
- Pouvoir être rapidement mobilisable
- Etre mobile : permis B exigé

Adresser un cv et une lettre de motivation à :

Mairie de Montréal la Cluse à l'attention de Monsieur le Maire

1, place Jean Coupat

01 460 MONTREAL LA CLUSE

avant le 26 mai 2023, ou par mail : dgs@montreal-lacluse.fr

Pour plus de renseignements, contacter Anne-Lise CONVERT, directrice de la structure : 04 74 76 02 63

